

3 - Orientations d'aménagement et de programmation

3 - Orientations d'aménagement et de programmation

OAP secteur Pierre Sépard

Le secteur Pierre Sépard, situé aux franges des voies ferrées et du boulevard périphérique est soumis à la pression foncière et immobilière observée dans le cœur de l'agglomération parisienne. Aussi, ce tissu urbain est voué à évoluer. C'est pourquoi la ville, soucieuse de maîtriser l'évolution du quartier et de définir un cadre cohérent avec les objectifs municipaux, a conduit une étude urbaine sur ce secteur. Le bureau d'études Attica a été désigné pour sa réalisation qui s'est achevée à l'été 2017. La Commission Développement de la Ville du 11 janvier 2018 a validé les principes de propositions de modification du PLU.

Il est donc proposé de modifier l'OAP du secteur Pierre Sépard afin de cadrer son évolution et tenter de faire baisser la pression foncière en identifiant un emplacement de centralité urbaine (place) ainsi qu'un espace vert. De plus, l'ajout des principes d'une programmation mixte, avec la dimension des espaces publics et le maillage viaire permettra d'indiquer le cadre de l'évolution urbaine future, pouvant muter sans opération d'aménagement.

OAP thématique : les cheminements piétonniers d'Ivry-sur-Seine

Il est proposé de mettre à jour la carte des cheminements piétons. En effet, cette carte fait apparaître l'Escalier Nathalie Lemel comme cheminement piéton sur parcelle publique à créer. Or, ce cheminement piéton a été réalisé. C'est pourquoi, il convient de le faire figurer au plan comme cheminement piéton existant.